

Vallée de la Guisane

Des médiatrices pastorales pour faire le lien entre les visiteurs et les bergers

C'est le nouveau binôme pastoral de l'été. Deux médiatrices viennent d'être embauchées par la mairie du Monétier-les-Bains. Elles font le lien, sensibilisent les pratiquants de la montagne, mais répondent également aux besoins des bergers et éleveurs.

Il s'agit du premier été. Mais l'objectif est de durer. C'est une réflexion sur le long terme, une volonté de servir d'intermédiaire entre les alpagistes et les visiteurs. C'est le rôle de deux médiatrices pastorales qui viennent d'être embauchées par la mairie du Monétier-les-Bains. Odavie Péré exerce cette profession pendant quatre mois, et Katia Sukiennik pendant deux mois.

En ce mercredi 19 juillet, elles se trouvent à l'alpage ovin de la Ponsoinière, au hameau de l'Alpe du Lauzet. Trois chiens de protection apparaissent au loin. En contrebas, des randonneurs arrivent à hauteur des deux médiatrices.

« Le mot d'ordre, c'est la cohabitation en montagne »

Elles prodiguent les conseils de comportement à adopter

« Nous avons remis à jour les conventions d'alpage »

Le maire du Monétier-les-Bains, Jean-Marie Rey, explique les motivations de la commune : « Nous avons une volonté politique de mettre des personnes en contact avec les visiteurs, de faire de la pédagogie, d'apporter des conseils techniques aux néophytes et de créer un lien. Nous avons treize conventions d'alpage, nous sommes la commune haut-alpine qui en a signées le plus », précise le maire. Cette convention autorise l'alpagiste à utiliser les terrains communaux. Des diagnostics sont établis, par le Cerpam (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée) afin de faire en sorte que le terrain soit le plus pérenne possible, de protéger l'alpage au mieux. « Nous avons remis à jour les conventions d'alpage, ajoute le maire. Il existe des tests de comportement des chiens de protection. De plus, les bergers doivent nous donner leur date d'arrivée et nous venons compter les bêtes afin d'éviter le surpâturage [exploitation excessive de la végétation, NDLR]. Nous les recomptons en fin de saison, et nous organisons une réunion de bilan avec tous les alpagistes. » Les conventions ont une durée de cinq ans.



Odavie Péré est l'une des deux médiatrices pastorales embauchées par la commune du Monétier-les-Bains. Photo Le DL/Audrey Lungo

face à un patou. Les visiteurs semblent réceptifs. « Nous sommes bien accueillis, confirment-elles. On fait beaucoup d'information. » Des questions reviennent réguliè-

rement de la part des pratiquants de la montagne : « Combien y a-t-il de chiens ? À qui appartiennent les chiens si ce n'est pas au berger ?... »

« Les gens pensent que le berger doit rappeler le chien. Mais ce n'est pas son rôle. Le chien fait son travail. Et le berger n'aura pas forcément d'influence là-dessus. Vu que le

L'info en + ► Le budget

Le budget global pour ces deux postes de médiatrices s'élève à 20 000 euros, dont 8 000 euros subventionnés par le Département des Hautes-Alpes.

rôle du chien, c'est de protéger, ça n'a pas de sens de le rappeler. Le chien n'a pas de maître, il est autonome », détaillent les deux médiatrices.

En début d'estive, Odavie Péré et Katia Sukiennik ont dû rencontrer l'ensemble des acteurs du pastoralisme, compter les bêtes, repérer les alpagistes, les besoins de signalétique. « Il y avait tout un travail de création d'outil pédagogique pour les stands auxquels nous participons (six événements culturels dans la vallée ainsi que le marché du vendredi). Nous avons aussi fait le tour des prestataires qui encadrent en montagne, des hébergeurs... pour un travail de dialogue autour des éleveurs, des bergers. Nous représentons la mairie. Mais nous sommes là aussi pour répondre aux besoins des bergers, pas seulement pour sensibiliser les randonneurs. Le mot d'ordre, c'est la cohabitation en montagne. »

● Audrey Lungo

Les gestes à adopter face au patou

Selon les deux médiatrices pastorales, « il ne faut pas faire de geste brusque. Ne jamais traverser le troupeau au milieu. Garder son calme, rester statique le temps que le patou nous identifie, lui dire "retourne au troupeau". Tenir son chien domestique en laisse mais, s'il y a une confrontation, lui laisser la possibilité de s'échapper, ne pas le prendre dans ses bras. Ne pas crier. Éviter le plus possible de perturber le travail du patou. Ne pas le caresser. Ne pas lui donner à manger. Ne pas chercher le lien. Le chien n'identifie pas au-delà de six mètres. Il a besoin de se rapprocher pour identifier qui nous sommes. Descendre de son vélo. » Il existe des fiches

d'incidents afin notamment de comprendre le comporte-

ment du chien, à renvoyer à la préfecture des Hautes-Alpes.

Christine
capifrance
Fino

IMMOBILIER
ACHAT-VENTE
ANCIEN-LUXE&PRESTIGE-COMMERCE-VIAGER
Estimation gratuite de vos biens
06 87 16 00 26
christine.fino@capifrance.fr

SERRE CHEVALIER - BRIANÇON - MONTGENÈVRE

360636300